

# Centre Social mode d'emploi

## Centre Social Kaneveden de Bellevue

1, rue Pierre Trépos – 29200 BREST

ACCUEIL : ☎ 02.98.03.08.69 Fax : 02.98.47.17.49

Courriel : [cs-bellevue.cafbrest@caf.cnafmail.fr](mailto:cs-bellevue.cafbrest@caf.cnafmail.fr)

## Association Comité d'Usagers du Centre Social de Bellevue

SECRETARIAT : ☎ 02.98.03.83.48

Courriel : [cu.kaneveden@gmail.fr](mailto:cu.kaneveden@gmail.fr)

**Site web** : [www.centresocialbellevuebrest.fr](http://www.centresocialbellevuebrest.fr)



# **SOMMAIRE**

**Chapitre I - Le Centre social Kaneveden**

**Chapitre II – L'association Comité d'usagers du Centre social**

**Chapitre III – Le projet de Centre social**

**Chapitre IV – Territoire d'intervention du Centre social de Bellevue**

**Chapitre V – Annexes**

## Pourquoi ce livret ?

La réalisation de ce livret a été décidée par le Conseil d'administration de l'association du Centre social : en effet, de nouveaux administrateurs ou des associations ont exprimé à plusieurs reprises le besoin d'être mieux informé :

- sur ce qu'est : un Centre social, le Comité d'usagers
- à qui sert l'association « Comité d'usagers du Centre social »
- comment se situer par rapport aux différentes instances
- comment fonctionne le centre
- comment trouver sa place et s'intégrer

## A qui s'adresse-t-il ?

Ce livret s'adresse plus particulièrement :

- aux administrateurs du Conseil d'Administration (CA) du Comité d'usagers,
- à toute association fréquentant le Centre social,
- aux nouvelles associations souhaitant le fréquenter,
- aux bénévoles responsables de groupes,
- aux nouveaux salariés, aux stagiaires

Et plus largement à toute personne curieuse d'en savoir un peu plus.

# CHAPITRE 1

## LE CENTRE SOCIAL



Le 4 novembre 1972, les locaux du Centre social Kaneveden de Bellevue étaient inaugurés.

**Le Centre social Kaneveden (*Arc en ciel, en breton*) est un équipement de proximité, co-financé par la Ville de Brest et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère (CAF) et géré par cette dernière.**

**=> *C'est un lieu d'implantation et de mise en œuvre de multiples services et activités utiles à la population en réponse à ses préoccupations de vie quotidienne :***

Exemples :

- Halte garderie,
- ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pour des enfants de 3 à 12 ans,
- Permanences administratives et associatives,
- Activités socioculturelles gérées par des associations...

**=> *Un lieu d'accueil pour lutter contre la solitude et l'individualisme :***

Exemples :

- Sorties familiales,
- Couleur café (groupe de rencontre conviviale),
- Sorties pour Tous,

**=> *Un lieu de développement des initiatives et de réalisation de projets d'utilité sociale :***

Exemples :

- Braderies,
- Maison enchantée (lieu d'accueil parents/enfants de 3 mois à 4 ans),
- Sorties culturelles, Jardin partagé, Méli-Mélo...

**=> *Un lieu de participation et d'implication dans la vie du quartier :***

Exemples :

- Instances de réflexions : Projet Éducatif Local (PEL), Caractérisation du territoire,...
- Collectif Bellevue Animation : Bellevue fête le printemps, Réveillon solidaire...

**L'objectif permanent d'un Centre social, c'est la recherche du mieux vivre ensemble en permettant à chacun d'être acteur et citoyen dans son quartier.**

**La spécificité d'un Centre social réside dans la participation des habitants et dans le fait qu'il est agréé par la CAF sur la base d'un projet de centre social validé pour 4 ans.**

**=> *Les missions d'un Centre Social sont définies comme suit dans les circulaires de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) :***

- un équipement de proximité à finalité sociale assumant une fonction d'animation globale,
- un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle,
- un lieu d'animation de la vie sociale qui doit susciter la participation des usagers et des habitants,
- un support d'interventions sociales concertées et novatrices.

=> **Cinq professionnels Caf** sont affectés au Centre social pour assurer son fonctionnement et soutenir la mise en œuvre du projet centre social porté par l'association :

**Pierre DELCLEF : Responsable du Centre social**

- Est responsable de la structure,
- Pilote le projet de centre porté par le Comité d'usagers,
- Soutient la vie associative et les projets,
- Participe à la dynamique du quartier.

**Sylvie MEVEL : Agent de développement social – référent familles**

- Fédère les actions liées aux familles dans le Centre social, en lien avec le Comité d'Usagers,
- Développe avec les familles et les partenaires des projets relatifs à la famille et de développement social,
- Participe à la dynamique du quartier.

**Danièle BROCHAND : Adjointe du Responsable du Centre Social**

- Assure l'accueil et la communication quartier,
- Réalise la gestion courante et veille au bon fonctionnement de l'équipement (la sécurité, les locations de salles, les conventions, le suivi des travaux...),
- Participe à des actions quartier,
- Apporte une aide technique aux associations.

**Valérie CHOPIN : Secrétaire accueil**

- Assure l'accueil,
- Participe à la communication interne et externe.

**Thierry STROZIK : Gardien**

- Assure l'accueil des groupes en soirée et le samedi,
- Veille à la sécurité des locaux,
- Assure les petites réparations.

=> **Des salariés permanents associatifs** complètent l'équipe pour la mise en œuvre et la coordination du projet et de ses actions :

**Sonia TREGUER : Responsable et Coordinatrice du secteur enfance**

- Assure la gestion de l'ALSH (budget, humains...) en lien avec un animateur adjoint,
- Coordonne les ateliers enfants/ados (mise en place de projet, recrutement d'intervenant,.. )
- Coordonne l'accompagnement scolaire (soutient l'équipe de bénévoles, relation avec les familles...),
- Participe à des instances quartier autour de l'enfance/jeunesse dans le cadre du PEL.

**Judith ANDRIANJOHARY : Responsable administrative et Coordinatrice associative**

- Assure la communication en direction des adhérents, bénévoles et salariés (accueil, soutien technique..) en lien avec Danièle et Valérie,
- Réalise la gestion administrative courante de l'association et le suivi des décisions des instances bureau et CA,
- Assure le suivi de la comptabilité de l'association en lien avec le cabinet comptable IGAM,
- Réalise le suivi des salariés en lien avec les administrateurs délégués et le responsable du centre.

**Anne MASSOT : Directrice de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et Responsable de l'Accompagnement scolaire en lien avec Sonia Treguer.**

**Mathilde ORAIN : agent de développement social sur le secteur de Kerbernier, pour un CDD de 10 mois. Le financement pour pérenniser cette action est en cours de négociation avec un élargissement sur le secteur de Kergoat.**

=> **Des personnes en missions Service Civique Volontaire** sont également accueillies en soutien aux actions et projets de l'association.

=> **Les professionnelles chargées de l'entretien relèvent d'une entreprise privée**

- Annie LE BRIGANT

- Nadia BOURHIS

**(Cf. Trombinoscope dans le hall)**

=> **Le personnel de la Halte garderie relève de la Ville de Brest**

=> **Des professionnels et/ou des bénévoles assurent des permanences**

- Infirmière et médecin de l'hôpital BOHARS

- Agents de développement d'ICEO/SATO RELAIS et de CIDFF : Morgane BLANCHET ...

Informier, accompagner vers l'emploi

- PLIE : (Plan local pour l'insertion et l'emploi) du pays de Brest

- CRESUS (Chambre RÉgionale de SUrendettement Social) de Bretagne : Association d'aide aux personnes surendettées.

- Citéslab : conseil en création d'activité ou d'une entreprise

- SPAB (Solidarité des personnes accueillies accompagnées en Bretagne) : Association d'insertion, intégration, prévention et aide à l'hébergement

- Vie libre : aide les malades alcooliques dans leur guérison, soutient et conseille les familles.

**Des dépliants détaillés sur les permanences au Centre social sont à disposition sur les présentoirs.**

=> **Les animateurs d'activités relèvent de diverses associations (Cf. Chapitre II)**

## **CHAPITRE II**

### **L'ASSOCIATION COMITE D'USAGERS DU CENTRE SOCIAL KANEVEDEN**



**La spécificité d'un Centre social réside dans une réelle participation des habitants à l'animation, à la définition des besoins et à la prise de décisions.**

**Pour le Centre social Kaneveden de Bellevue, c'est l'association Comité d'Usagers qui assure cette fonction de représentation des usagers de l'équipement et d'expression d'habitants du quartier.**

**=> Association Loi 1901, le Comité d'Usagers du Centre social Kaneveden de Bellevue, crée le 29 avril 1986, est une structure de participation des habitants, elle a pour buts :**

- D'être un lieu d'échanges, de rencontres, de loisirs, de convivialité et de culture, favorisant et développant la création de liens entre les personnes.  
Ce lieu est ouvert à tous, sans discrimination politique, religieuse ou raciale.
- De soutenir les initiatives, projets et actions, issus des habitants, groupes ou associations.
- De développer le partenariat avec les associations, les équipements et les institutions présents sur le quartier.
- De recenser les besoins du quartier et de travailler à l'élaboration de réponses, en motivant les habitants de Bellevue et les différents partenaires sur le plan local, régional, national.

**(Cf en annexe : Statuts)**

**=> Les valeurs sur lesquelles s'appuie le Comité d'Usagers du Centre social Kaneveden de Bellevue sont celles qui :**

- visent au développement des **solidarités**, dans la **tolérance**, le **respect des différences** en veillant à **l'ouverture à tous** sans discrimination,
- soutiennent les actions qui permettent la **participation du plus grand nombre**, le **plaisir de faire ensemble**, l'échange, l'accessibilité, et la **mixité sociale**,
- renforcent la communication, **la concertation et la convivialité**.

**=> Les instances de décisions de l'association sont :**

- l'Assemblée générale (AG)
- le Conseil d'Administration (CA)

Le Bureau : il est une émanation du CA et gère l'association entre deux CA, met en œuvre les décisions du CA . Il prépare les travaux du CA (son ordre du jour, les dossiers qui lui sont présentés) et fait des propositions soumises au CA. C'est l'organe permanent de l'association, ce sont ses membres de par leurs délégations, qui ont des responsabilités telles que gestion du personnel, suivis financiers et administratifs, gestion courante....

Le Bureau peut proposer la création de groupes de travail ponctuels, et/ou de commissions, suivant les besoins. Les travaux et propositions des commissions doivent faire l'objet d'une validation par le CA.

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(élus à l'Assemblée Générale du 20 mai 2017)

◇ **Collège adhérents individuels : 15 administrateurs titulaires avec voix délibérative.**

(pas de représentant pour le collège associatif)

- Marie-Paule ABALEA
- Annie BARS
- Marie-Hélène KERMAÏDIC
- Yannick LE DEUN
- Audrey LE GAC
- Erwan L'HOSTIS
- Noël LANDREAU
- Françoise LEGROS
- Martine MEHEUT
- Jean-Pierre MISAMU
- Simone PENNEC
- Audrey POUNT
- Élodie REGNOULT
- Madeleine TOBAN
- Catherine TORRES

*(Cf. Trombinoscope dans le hall)*

◇ **4 membres de droits avec voix consultative**

- Charles KERMAREC - **Ville de BREST**
- Jocelyne NEE - **CAF du Finistère**
- Jacques LE BORGNE – **CAF du Finistère**
- Pierre DELCLEF – **Responsable du Centre social**
- Danièle BROCHAND – **Adjointe au Responsable du Centre social**
- Sonia TREGUER et Judith ANDRIANJOHARY - **salariées associatifs qui participent à tour de rôle au CA**

### Être administrateur au Comité d'usagers c'est :

- Être relais de l'information,
- Faire remonter les questions d'actualité (centre social – quartier),
- Être force de proposition,
- Imaginer des actions nouvelles,
- Aider à développer des projets, donc agir,
- Mobiliser les usagers, les habitants,
- Évaluer les actions menées...

***En un mot, faire vivre le projet de centre au bénéfice des habitants de Bellevue.***

=> L'association a choisi un fonctionnement collégial c'est-à-dire pas de président(e).

Une structure sans hiérarchie donc mais dans laquelle des délégations sont définies.

◇ Les Membres du Bureau actuels et leurs délégations (suite au CA du 29 mai 2017) :

DELEGATIONS	NOMS
SECRETARIAT ET ADMINISTRATION	Françoise LEGROS
GESTION DES FINANCES	Annie BARS Marie-Paule ABALEA
GESTION DU PERSONNEL	Martine MEHEUT Yannick LE DEUN
COMMUNICATION ET LES RELATIONS INTERNES	Yannick LE DEUN Jean-Pierre MISAMU
SUIVI DU SECTEUR ENFANCE/JEUNESSE/FAMILLE	Catherine TORRES Audrey POUNT Audrey LE GAC
LES RELATIONS EXTERNES : représentation de l'association auprès des Partenaires + UBACS	Martine MEHEUT Jean-Pierre MISAMU Erwan L'HOSTIS

◇ Des administrateurs délégués sur des instances partenariales :

- **UBACS** (Union Brestoise des Associations des Centres Sociaux) :  
Martine MEHEUT, Yannick LE DEUN
- **Bellevue Animation** : Françoise LEGROS – Annie BARS  
Collectif de quartier qui s'occupe de mettre en place, planifier, organiser les animations de quartier.
- **Mobilisation / Renouvellement urbain** : Audrey POUNT – Simone PENNEC
- **Conseil citoyen / Commission quartier** : Yannick LE DEUN - Erwan L'HOSTIS
- **Relation avec la Fédération des centres sociaux** : Élodie REGNOULT

◇ Des commissions permanentes ouvertes à tous :

- Autofinancements
- Convivialité
- Communication
- Projet de centre

=> L'Association Comité d'Usagers porte le Projet de centre social (Cf. chapitre III)

**=> Des animateurs / référents (bénévoles et salariés) assurent les activités socio-culturelles et/ou actions solidaires relevant du comité d'usagers**

*(Cf. Trombinoscope dans le hall)*

◇ **Référents d'activités bénévoles :**

Noms	Activités encadrées
Annie BARS	La Ruche : loisirs créatifs / Tricot / Groupement d'achat
André BOENNEC	Jardin partagé "Mi en sol"
Bernadette CALVEZ	Braderies / Journal interne "Clin d'œil "
Christine CHAGNIOT	Patchwork
Pierrette GAUTRAIN	Sorties familiales / Tricot
Geneviève MERER	Club de lecture
Ginette MENESGUEN / Marie-Jo NICOLAS	Scrabble
Mano MOAL / Marie-Thérèse MOAL	Couleur café
Marie-JO TREGUER Jeannette LAUDRIN	Triominos / Sorties pour tous
Marie-Claire PRIMA / Catherine TORRES	Ciné B2
Madeleine TOBAN	Maison enchantée
Germaine VAULTIER	Pyramide : jeux de mots / Sorties culturelles/ Braderies

**A noter, qu'au delà des bénévoles qui référents d'activités, de nombreux bénévoles sont impliqués dans différentes actions du Centre social, de manière ponctuelles ou régulière.**

**En 2016, environ 80 personnes bénévoles ont été recensées pour une estimation de plus 10 200 heures.**

◇ **Animateurs / Intervenants techniques salariés d'activités**

Salariés du Comité d'usagers	Associations et structures externes
Sylvie SALAUN (Couture)	Yunah REISH de l'association Les Contemporains (Théâtre ados)
Angèle GRECIET (Gym adultes)	Dominique MARTIN de Chrysalide (Éveil musical à la Maison Enchantée)
Sylvie LE GUENNEC (Atelier Créatifs/Arts plastiques à la Maison Enchantée / TAP dans les écoles)	De la Médiathèque de Bellevue (Éveil aux livres à la Maison Enchantée)
Françoise BUISSON (Danses Modern Jazz /TAP dans les écoles)	
Amina BARTAL (Yoga)	

## => Des associations hébergées :

- Au cours de l'O : Tai chi yang – Qi cong
- Club des bruyères (dominos et cartes)
- Confucius (cuisine chinoise)
- Brest point de croix
- La Capucine : association d'assistantes maternelles
- Plaisir de créer : activités manuelles (cartonnage – meubles en carton) et tarot/belotes
- Solidarité Sabou : association qui organise des actions solidaires pour des enfants Burkinabé
- Malaïka : association qui réalise des actions pédagogiques, sociales et culturelles

Toutes ces associations ont adhéré aux valeurs du Centre social et s'engagent à apporter leur contribution dans son fonctionnement et dans les actions du projet de centre.

## => **Le Comité d'Usagers soutient et participe au développement de la vie associative et à la formation des bénévoles :**

- Il crée des groupes d'activités ou accueille des associations qui adhèrent à ses valeurs, et s'inscrivent à la démarche du projet de centre,
- Il propose de qualifier les bénévoles en organisant des temps de formations avec différents partenaires,
- Il dédie un espace (le bureau des administrateurs) qui regroupe diverses documentations pour permettre à chaque bénévole d'accéder à des informations sur la vie associative.

## => **Toutes les propositions de bénévolat sont les bienvenues :**

- **Le simple « coup de main ponctuel »** tel que la tenue de la cafétéria lors des portes ouvertes, la distribution de dépliants dans les boîtes aux lettres...
- **La prise en charge tout au long de l'année** de l'aquarium, de la bibliothèque, du journal interne « Clin d'œil », des braderies ...
- **L'investissement de bénévoles pour faire fonctionner des activités ou des actions** telles que les Sorties familiales, Sorties culturelles, Sorties pour Tous, les braderies, la Maison enchantée, Couleur café, l'accompagnement scolaire, les activités parents/enfants Méli Mélo pendant les petites vacances, les animations à Kerbernier ...

**Chacun peut s'impliquer en fonction de ses centres d'intérêt, de ses compétences, de sa disponibilité ou de ses souhaits.**

**Le Comité d'Usagers recherche aussi des bénévoles pour s'impliquer dans les actions de quartier telles que Bellevue fête le printemps, le Réveillon solidaire, les accueils de proximité...**

***Tous ces engagements doivent d'abord reposer sur le plaisir de faire pour et avec les autres.***

## **=> Le Comité d'Usagers participe aux instances de l'Union Brestoise des Associations des Centres Sociaux (UBACS)**

Créée en novembre 2013 l'UBACS - Union Brestoise des Associations des Centres Sociaux a pour but de réunir les associations d'habitants des centres sociaux et socio-culturels brestois, afin notamment, de :

- mutualiser leurs moyens,
- mener des projets communs,
- promouvoir les actions mises en place par les centres,
- développer les solidarités entre les associations,

A ce jour, elle regroupe 6 centres : Centre social de Kérourien, Centre social de Kérangoff, Centre social Kaneveden de Bellevue, Centre socio-culturel Les Amarres de Kéréderm, Centre social de Pen ar Créac'h.

## **=> Le Comité d'Usagers apporte sa contribution aux démarches partenariales sur le quartier de Bellevue avec d'autres structures :**

- La Mairie de quartier
- L'association Parlons-en !
- Le Patronage Laïque du Bergot (PLB)
- La Maison de quartier (MDQ)

## **=> Le Comité d'usagers adhère à la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Bretagne (FCSB)**

La Fédération des Centres Sociaux et socio-culturels de France, association nationale a été créée en 1922, déclarée en 1927, reconnue d'utilité publique en 1931. Elle est subventionnée par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité et la Caisse nationale des allocations familiales.

La Fédération a pour principales missions de représenter les Centres Sociaux auprès des pouvoirs publics, organismes de sécurité sociale et regroupements nationaux, de susciter la création de nouveaux centres sociaux, d'établir des liens entre les centres et de développer leurs moyens, en particulier dans le domaine du financement, de la formation, de l'analyse des besoins et de l'information.

Les missions de la Fédération de Bretagne (F.C.S.B.) :

- Regrouper les centres sociaux et socioculturels,
- Favoriser leur développement,
- Représenter et susciter la création de nouveaux centres.

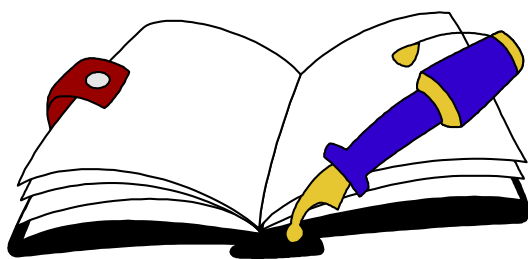


La Fédération apporte une aide technique aux associations et structures dans les différents domaines de l'information, du financement, de la gestion, de l'analyse des besoins, et de la formation.

Au niveau régional, elle organise des formations pour les bénévoles et les salariés et des rencontres régulières entre bénévoles/salariés, entre bénévoles et entre salariés.

## CHAPITRE III

# LE PROJET DE CENTRE SOCIAL



## => Le projet Centre social

Tout Centre social élabore un projet pour son territoire d'intervention, pour une action plus méthodique, mieux maîtrisée. **Il s'agit d'un projet global, qui précise ce que le Centre social entend réaliser dans les années à venir, sur le quartier.**

**LE PROJET est un OUTIL, un GUIDE PERMANENT**, en aucun cas une opération exceptionnelle revenant tous les 4 ans.

A Kaneveden, le projet est porté par le Comité d'usagers et piloté par le Responsable de Centre. Sont associés à la démarche (préparation, réalisation, évaluation) les professionnels du centre, les usagers et associations du Centre social, les habitants et partenaires du quartier.

Le projet est présenté par le Comité d'usagers devant une commission, en vue d'agrément. Ce dernier est accordé pour une durée maximum de 4 ans par la Caf (même si des élus de la Ville participent au débat).

Le projet actuel, agréé le 8 décembre 2016, est validé pour la période de 2016-2020. Une convention d'objectifs est signée entre l'association Comité d'usagers, la Caf, la Ville et la Fédération des centres sociaux Bretagne en conséquence.

Des groupes de suivi, ouvert à tous, sont mis en place pour veiller à la réalisation des objectifs. Les nouvelles actions qui en découlent viennent se rajouter aux actions déjà en cours.

Le document complet peut être emprunté auprès de l'accueil du Centre social.

**Les grandes lignes du nouveau projet, que le Conseil d'Administration a voulu résolument transversal, se déclinent à partir de deux axes forts :**

### **1- Favoriser l'accessibilité à tous :**

#### **Renforcer la lisibilité du Centre social,**

- par la mise en place d'une signalétique plus adaptée, l'utilisation d'outils de communication dématérialisée

#### **Diversifier le public,**

- par l'accueil d'un public plus jeune et masculin
- par l'adaptation des horaires

#### **Développer l'accessibilité tarifaire,**

- par la généralisation de tarifs des activités suivant les revenus
- en favorisant l'encadrement des activités / des actions par des bénévoles
- par la création d'une carte d'adhésion « UBACS » permettant l'accès à tous les centres sociaux de l'union



## **2- Développer le pouvoir d'agir des habitants et favoriser le mieux vivre ensemble :**

**En travaillant à ce que le « Centre social » devienne encore davantage un lieu de rencontres et d'échanges sur le quartier :**

- en proposant des occasions de rencontres diverses, des temps festifs et conviviaux
- en ayant une attention particulière pour les personnes / ménages isolés socialement
- en favorisant les temps partagés entre les groupes du centre

**En permettant aux habitants de se rencontrer, de s'exprimer et d'agir pour faire évoluer leur environnement :**

- en utilisant l'espace public pour développer les initiatives notamment à Kerbernier et Kergoat
- en consultant, accompagnant, formant les habitants au portage de projet

**En favorisant la prise de parole, le débat et l'exercice de la démocratie :**

- en facilitant et relayant les paroles d'habitants
- en créant des temps et/ou des espaces des débats

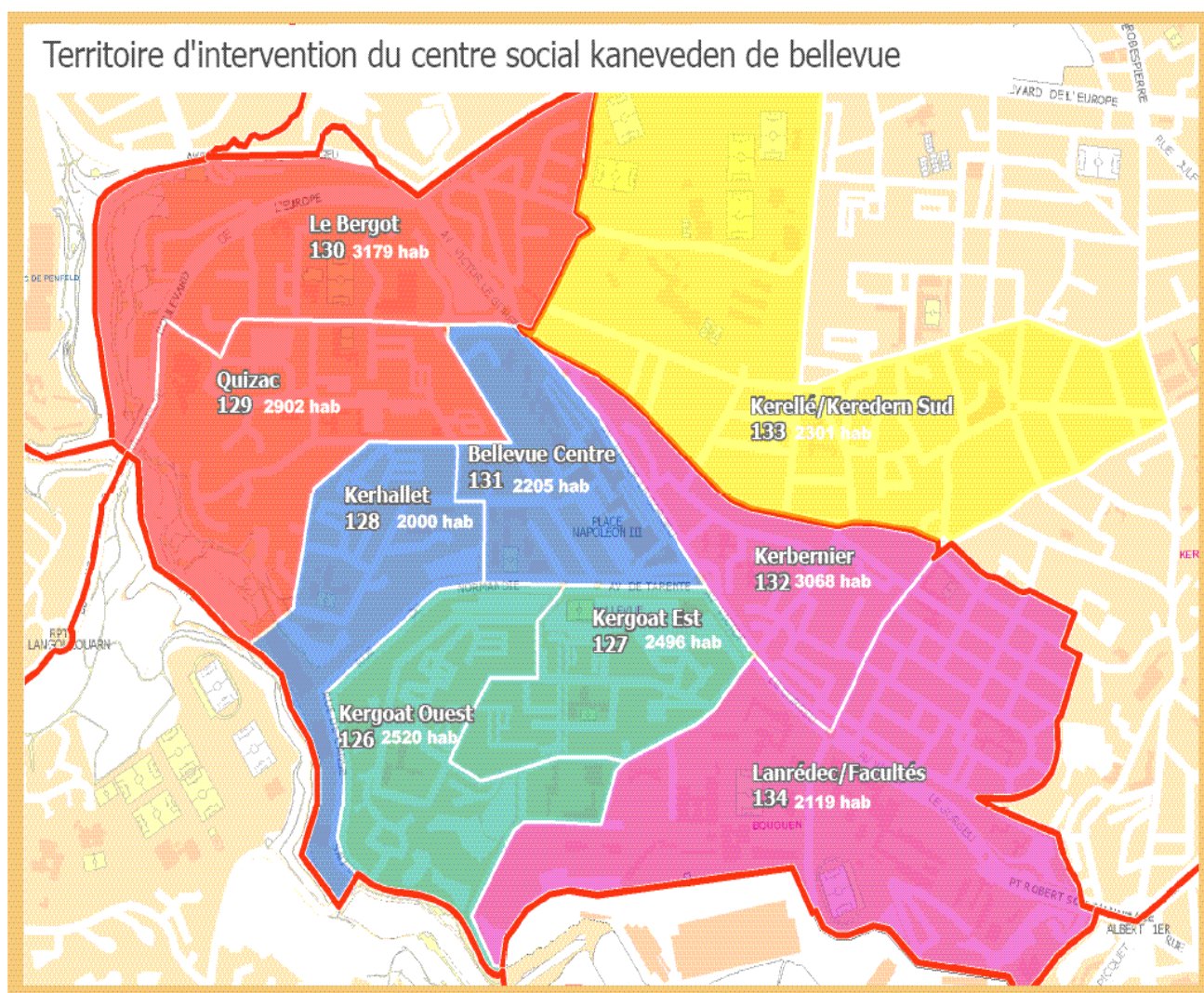
**Cette capacité à produire un projet est ce qu'on appelle la fonction d'animation globale et de coordination. Celle-ci s'apprécie en fonction de l'aptitude du Centre social :**

- à promouvoir la vie associative et la participation des usagers et des habitants,
- et à prendre en compte les besoins et attentes des habitants du quartier à partir d'un diagnostic partagé.

## CHAPITRE IV

# TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CENTRE SOCIAL DE BELLEVUE

Le schéma ci-dessous permet de visualiser les secteurs de Bellevue sur lesquels le Centre social avec le Comité d'usagers met en œuvre ses actions et projets.



A noter que la zone de compétence attribuée au Centre social de Bellevue comprend en plus le secteur Kérelle-Kéredern Sub = IRIS 133. Cette zone géographique est rattachée au territoire administratif de la mairie de Lambézellec mais plus encore se trouve juste à côté du centre social de Kéredern.

De plus, les constats sur la fréquentation du centre mettent en évidence que les habitants de ce secteur ne fréquentent pas le centre social.

En conséquence, la zone d'influence du Centre Social retenue est celle du quartier administratif de Bellevue telle mentionnée sur la carte ci-dessus.

# ANNEXES

**1 - Charte d'utilisation des centres sociaux brestois  
(en cours de réécriture)**

**2 – Les statuts de l'association Comité d'Usagers**

**3 – Charte de l'adhérent**

**4 – Documents de la Fédération des centres sociaux :**

- Le Centre social : *tout ce que vous avez toujours voulu savoir...*
- Pacte fédéral

**5 – Document de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) :**

- Les centres sociaux : qu'est ce qu'un centre social ?

**6 - Plan du Centre social Kaneveden**

**(Rez de chaussée, socio-culturel bas et haut)**